

220C3459  
FR0011950641-FS0979

7 septembre 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 et L. 2337-7-1 du code de commerce)**

**PIXIUM VISION**  
(Euronext Growth Paris)

Par courriers reçus le 7 septembre 2020, la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Abingworth Holding<sup>1</sup> (231, Val des Bons-Malades, L-2121 Luxembourg), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 1<sup>er</sup> septembre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société PIXIUM VISION<sup>2</sup> et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 086 720 actions PIXIUM VISION représentant autant de droits de vote, soit 4,96% du capital et des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre total d'actions et de droits de vote de la société PIXIUM VISION.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par la société Abingworth Management Limited, elle-même contrôlée par MM. Stephen Bunting et David Leather. Ces derniers ont précisé ne détenir directement aucune action PIXIUM VISION.

<sup>2</sup> Transférée sur Euronext Growth Paris le 18 février 2020.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 42 086 407 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général (cf. communiqué diffusé par PIXIUM VISION le 1<sup>er</sup> septembre 2020).